



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026 7300 - L-SD

Publié le

ID : 013-211300058-20260619-54\_170626-DE



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances publiques de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département  
des Bouches-du-Rhône**

Marseille, le 16/02/2026

○ PÔLE GESTION PUBLIQUE

Division de l'évaluation domaniale et de la gestion  
des patrimoines privés

Pôle Évaluation Domaniale

16 rue borde

13008 MARSEILLE

drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

La Directrice régionale des Finances  
publiques de PACA et du département des  
Bouches-du-Rhône

à

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Delphine RIZZA

delphine.rizza@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 06.25.93.84.82

DS n°29362525

Commune d'AUBAGNE

**LETTRE – AVIS DU DOMAINE**

**Objet : Cession d'une emprise à détacher de la parcelle AO 25, Route de Gémenos 13400  
Aubagne**

Par saisine en date du 13/02/2026, vous sollicitez l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, quant à  
la cession d'une emprise de 122 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle AO 25 située à Aubagne.

La parcelle à céder est en bande sur la longueur. Par ailleurs, elle est située en zone UV3 du PLUi  
du pays d'Aubagne et de l'Étoile.

**Sur la base de ces éléments, la valeur vénale du terrain est estimée à 1 300 € HT.**

Une marge d'appréciation de 15 % est accordée.

La présente Lettre-avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques et par délégation,  
L'Inspectrice des Finances Publiques

DS n°29362525